

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Service SMS et Fax d'eCall

1. Validité des conditions générales d'utilisation

Ces conditions générales d'utilisation s'appliquent entre F24 Suisse SA, 8832 Wollerau, Suisse (dorénavant nommée 'F24 Suisse SA') d'une part et toute personne physique ou morale (dorénavant nommée 'Abonné') d'autre part qui est enregistrée auprès du service Internet 'eCall'.

N.B. : Pour des raisons d'esthétique et de lisibilité, seul le mot 'Abonné' est employé dans ce texte. Il inclut cependant évidemment également toutes les abonnées sans limitation.

2. Objet du contrat

F24 Suisse SA met à disposition des abonnés l'accès aux services d'eCall selon la transcription plus précise sur les pages Internet d'eCall et selon le règlement tarifaire en vigueur. Avec l'inscription auprès d'eCall et l'utilisation des services d'eCall, l'Abonné accepte les conditions générales d'utilisation. Toutes les prestations auxquelles l'Abonné recourt auprès de tiers via Internet ne font en aucun cas l'objet du contrat de service. Une responsabilité contractuelle pour de telles prestations est dans tous les cas impossible.

3. Prestations

L'accès de l'Abonné à eCall convenu de manière contractuelle est en principe de 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tant que ceci est techniquement possible. Les défaillances techniques qui sont dans la sphère d'influence de F24 Suisse SA seront corrigées le plus rapidement possible par celle-ci. F24 Suisse SA assiste l'Abonné en cas de questions techniques, en cas de problèmes d'installation et d'utilisation pendant les heures de bureau habituelles. Si ce support dépasse la mesure habituelle ou s'il trouve son origine dans une manipulation inappropriée de l'Abonné ou dans un mauvais fonctionnement de ses appareils, F24 Suisse SA se réserve explicitement la compensation de ces frais supplémentaires auprès de l'Abonné.

4. Droits et obligations de l'Abonné

4.1 Pour autant que rien d'autre n'ait été convenu par écrit avec F24 Suisse SA, seul l'Abonné lui-même a le droit d'utiliser les prestations contractuelles de F24 Suisse SA. Il est explicitement interdit à l'Abonné de mettre ces prestations à la disposition de tiers. Le transfert de droits et obligations contractuelles par l'Abonné à un tiers est uniquement autorisé avec l'autorisation écrite expresse de F24 Suisse SA.

4.2 L'Abonné est responsable de tout usage et utilisation de sa connexion et s'engage, lors de l'usage et l'utilisation des prestations contractuelles de F24 Suisse SA (distribuer et récupérer), à respecter à tout moment les dispositions légales majeures nationales et des pays étrangers, en particulier les dispositions de protection des données, des télécommunications, du droit d'auteur et du droit pénal.

4.3 L'Abonné signale à F24 Suisse SA une utilisation illégale des prestations offertes par des personnes tierces (un hacker par ex.)

4.4 L'Abonné s'oblige à prendre des dispositions pour un flux de données sûr et ainsi éviter autant que possible les interventions non autorisées dans des systèmes tiers ainsi que la propagation de virus. Il réduira autant que possible dans sa sphère (e-mails, newsgroup, transferts de fichiers, etc.) les risques existants en matière de protection des données, par ex. par un chiffrement, un cryptage, une modification régulière des mots de passe, etc.

4.5 L'Abonné maintiendra à tout moment en état de fonctionnement les appareils qu'il utilise (matériels comme logiciels) pour l'accès aux prestations contractuelles de F24 Suisse SA. L'Abonné supporte les coûts nécessaires pour le matériel et l'installation ainsi que les frais courants de télécommunications.

4.6 L'Abonné envoie des messages uniquement aux destinataires pour lesquels il sait qu'ils sont d'accord avec la réception du message.

4.7 L'Abonné est seul responsable du contenu des messages qu'il envoie, de la fréquence d'envoi et des heures de transmission. Il est en particulier interdit à l'Abonné de transmettre des contenus pertinents du point de vue pénal ou autrement incommodes pour le destinataire. F24 Suisse SA a le droit de bloquer le compte d'un Abonné sans préavis s'il existe un soupçon fondé d'utilisation abusive.

4.8 Lorsque l'Abonné envoie des messages de nature publicitaire, il doit indiquer un numéro de hotline.

4.9 Les utilisateurs découverts ou signalés comme illégaux seront bloqués par F24 Suisse SA.

4.10 L'Abonné élimine lui-même les dangers qui proviennent de délits ou d'événements (attaques de hackers, chutes, attaque virale, etc.) sur les installations informatiques connectées et qui ne sont pas imputables à un fait intentionnel ou à une négligence grave de F24 Suisse SA ou il entreprend les mesures nécessaires à ses propres frais et en régie propre, puisque le degré de risque en matière de protection des données des Abonnés est piloté et doit être optimisé (par ex. pare-feu, protection antivirus).

4.11 La transmission de numéros de cartes de crédit, de mots de passe, de données sensibles se fait via l'Abonné et à ses propres risques. Le risque en cas de e-shopping (achat via internet) est entièrement situé chez l'Abonné. Ce qui précède n'est pas valable en cas de fait intentionnel ou de négligence grave imputable à F24 Suisse SA.

4.12 L'envoi de messages avec des numéros payants dans le texte n'est pas autorisé (par ex. 0900...).

4.13 Les comptes qui ne sont pas utilisés durant 12 mois consécutifs (aucune connexion détectable) seront automatiquement supprimés, et le crédit restant éventuel expire.

5. Protection des données

La déclaration de confidentialité sur la protection des données de F24 Suisse SA, qui est disponible auprès du service concerné et sur www.ecall-messaging.com, s'applique dans sa version actuelle.

F24 Suisse SA peut faire parvenir à l'utilisateur des informations au sujets d'autres produits ou services de F24 Suisse SA (sous la forme de newsletters ou par courrier). Si l'utilisateur ne souhaite plus recevoir de telles notifications de F24 Suisse SA, il peut à tout moment se désinscrire par e-mail à office_ch@f24.com, par courrier ou par téléphone via les coordonnées indiquées sur www.ecall-messaging.com.

6. Responsabilité

Toute responsabilité de F24 Suisse SA vis-à-vis d'utilisateurs en rapport avec l'utilisation du service est exclue dans la mesure où la loi le permet.

7. Dispositions finales

F24 Suisse SA se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation. Ce qui prévaut est à chaque fois la version actuelle, consultable à l'adresse www.ecall-messaging.com.

Le droit suisse est applicable sur ces conditions d'utilisation, à l'exclusion des règles du droit international privé. Wollerau est la juridiction exclusive pour tous les litiges résultant de et en rapport avec ces conditions d'utilisation.